

Les travaux de la municipalité évoqués au conseil

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Berne-goue s'est réuni lundi 9 mai, sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon. Les sujets suivants ont été discutés.

Travaux communaux. Les menuiseries extérieures du Foyer rural et de la mairie doivent être remises en état. Des devis de peinture ont été demandés et estiment les coûts à 1.800 €. Une demande de subvention pourrait atteindre 50 %.

Horloge astronomique. Dans un souci de maîtriser les dépenses communales, les élus ont sollicité Seolis pour savoir comment procéder pour avoir la main sur la programmation

de l'éclairage public. Les relais actuels doivent être remplacés par une horloge astronomique permettant de piloter plus facilement les mâts d'éclairage dans l'ensemble de la commune. Le devis s'élève à 7.883 € et des demandes de subvention pourraient atteindre 80 %.

Cimetière. Le parking du cimetière, situé après un virage, est rendu dangereux à cause du peu de visibilité.

Un miroir de sécurité rectangulaire sera acheté pour un montant de 188 € et sera posé par les employés municipaux.

Lotissement. Le conseil donne un avis favorable à la reprise dans le domaine public

du lotissement Les Signolles, les travaux d'aménagement ayant été finalisés.

École. Une participation de la commune est demandée pour financer le coût du transport relatif au cycle piscine, qui est obligatoire. Le devis présenté est de 935 € pour sept séances soit 135 € par séance. Le conseil accorde une subvention à hauteur de 50 % du montant total du devis, soit 467 €.

PLUID. Le préprojet de PLUID est consultable en mairie. Des réunions avec Niort Agglo sont programmées. Le PLUID arrive dans sa dernière phase d'élaboration et d'adoption.